

Sujet : [INTERNET] enquête publique centrale photovoltaïque Tonneins

De : > c.plancke (par Internet) <c.plancke@orange.fr>

Date : 22/04/2021 20:32

Pour : ddt-enquetepublique@lot-et-garonne.gouv.fr

A l'attention de M. Serge Gabassi, commissaire enquêteur

Monsieur,

Nous sommes propriétaires de la parcelle ZN 94 et 95 et tenons à vous informer de notre surprise.

Comment un tel projet peut-il être implanté a proximité d'habitations ?

L'étude d'impact environnemental montre que l'impact sur le patrimoine est faible, voir nul, car il n'y a pas de monument classé ni de site inscrit dans les environs, mais quand est-il de "notre petit patrimoine immobilier " ?

Nous sommes inquiets de l'impact que ce projet pourrait avoir sur la valeur de notre bien. Nous avons contacté des agences immobilières pour estimer cette perte, d'après eux cela pourrait freiner d'éventuels acheteurs et provoquerait une baisse du prix de vente.

Sans parler de la magnifique vue directe que nous aurons sur cet énorme champs de panneaux solaires.

Ci-dessous des photos de notre vue actuelle. Demain elle sera beaucoup moins bucolique !

Cordialement,

M. et Mme PLANCKE

|>



>
>



>
>



>

>

Envoyé de mon iPhone